

LA POLITIQUE DE LA POLOGNE EN FAVEUR DE LA DETENTE ET DU DESARMEMENT

Extraits du rapport présenté le 11 février 1980, lors du huitième Congrès
du Parti unifié des travailleurs polonais, par H. Edward Gierek,
Premier Secrétaire du Comité central du Parti

[La politique étrangère de la Pologne a pour principal objectif] de donner à la nation polonaise la sécurité et les conditions nécessaires à un travail pacifique et créateur.

Ne perdant pas de vue que plus de 6 millions de citoyens de notre pays ont perdu la vie du fait des opérations militaires ou ont été tués par les envahisseurs nazis, et n'oubliant pas le sort des invalides, des veuves et des orphelins polonais, ni les ruines et les cendres qui ont marqué notre pays, nous défendrons toujours aussi âprement que nous le pourrons le droit à la vie dans la paix. Renforçant la puissance de notre pays et ses alliances indissolubles et sûres, toutes nos activités dans le domaine international tendront à cette fin.

Dès la naissance de notre Etat populaire, nos efforts pour rendre aussi grande que possible notre contribution à l'établissement des structures de la paix en Europe et dans le monde ont figuré parmi les principales et immuables activités de la Pologne dans l'arène internationale. Dans l'intérêt suprême de la paix et de la sécurité, nous luttons constamment pour la détente, conçue comme le processus d'un dialogue actif et fécond et d'une coopération équitable entre des Etats ayant des systèmes politiques différents.

Notre pays fut l'un des promoteurs du processus de la détente. Il a été et il reste profondément attaché au renforcement et à la consolidation de la détente.

Oeuvre commune des Etats socialistes et des Etats capitalistes participants, la Conférence d'Helsinki a constitué un événement de la plus haute importance dans l'histoire de l'Europe d'après-guerre.

Signé par 35 chefs d'Etat, l'Acte final de la Conférence d'Helsinki est une magnifique Charte de la paix qui a définitivement sanctionné les réalités politiques et territoriales de l'Europe d'après-guerre dans le domaine des relations internationales.

Notre pays est l'un de ceux qui appliquent les stipulations de l'Acte final avec le maximum de solennité et de bonne volonté, et qui observent strictement les principes et les recommandations qui y sont clairement énoncés.

Nous nous sommes engagés dans une coopération économique mutuellement avantageuse avec tous les Etats signataires de l'Acte final, contribuant ainsi à l'établissement des bases matérielles de la détente. Nous n'avons jamais cherché à faire un choix entre les différents chapitres de l'Acte final. Nous développons nos échanges culturels avec nos partenaires, nous demeurons ouverts aux valeurs culturelles authentiques des autres nations à qui nous donnons accès au vaste patrimoine de notre culture nationale.

Dans le dialogue qui s'est établi en Europe depuis de nombreuses années, la Pologne a toujours émis des idées constructives, n'hésitant pas à aborder des questions importantes et urgentes mûres pour une solution, et s'efforçant d'aller à mi-chemin vers les suggestions et les considérations politiques de ses partenaires.

Ainsi, dans la mesure de nos possibilités, nous avons apporté une contribution féconde à l'établissement de la confiance, de la sécurité et de la coopération pacifique en Europe, ce qui nous a valu l'estime de nos alliés socialistes et la reconnaissance de nos nombreux partenaires occidentaux.

Pour le renforcement de la détente politique, il serait d'une extrême importance que celle-ci puisse s'appuyer sur la détente militaire. Nous avons salué pleins d'espoir la signature du deuxième Traité soviéto-américain sur la limitation des armes stratégiques offensives. Et c'est la raison pour laquelle nous nous inquiétons de la décision qui a été prise de différer la procédure de ratification, au Congrès des Etats-Unis, d'un traité qui est attendu par les nations du monde entier.

Nous sommes très préoccupés par la décision qu'a prise l'OTAN, mettant en péril la sécurité de notre continent, d'entreprendre la production et le déploiement de nouveaux missiles nucléaires en Europe occidentale, décision qui vise en fait à ouvrir une nouvelle phase particulièrement dangereuse de la course aux armements.

Cette décision, qui stimule les activités des partisans de la guerre froide et des politiques menées en position de force, est devenue le point de départ d'une campagne dirigée contre l'Union soviétique et les Etats socialistes. Elle aggrave le climat politique en Europe et dans le monde, et elle contrarie d'une manière flagrante les efforts et les aspirations pacifiques de la majorité des nations du monde. Le fait que la République fédérale d'Allemagne va déployer de nouvelles armes sur son territoire ne manquera pas d'éveiller une inquiétude particulière.

La nation polonaise a moralement le droit et le devoir de mettre le monde en garde contre les dangereuses conséquences que peut avoir cette évolution regrettable de la situation internationale.

Etant donné la rivalité existante entre les deux systèmes politiques, nous n'avons jamais supposé que le processus de détente en Europe serait facile, surtout en une période où montent les tensions.

Les Etats parties au Traité de Varsovie ont souvent avancé des propositions et des solutions raisonnables et réalistes en faveur de la détente militaire, dont celles qui concernent les négociations sur les têtes nucléaires à moyenne portée. Ces propositions sont bien connues des Etats occidentaux.

Nous nous déclarons fermement convaincus qu'il faut poursuivre les négociations engagées depuis quelques années en vue de fonder solidement les relations entre pays d'Europe sur le principe de la sécurité égale et de la confiance mutuelle.

Beaucoup d'hommes politiques dans le monde partagent notre avis, conscients de la menace que représenterait un conflit à notre époque, et se rendent compte des conséquences que pourraient avoir les tensions et l'hostilité dans les relations entre Etats. Il importe aussi de reconnaître que, dans cette affaire d'ordre universel, les paroles du Pape Jean Paul II ont un très grand retentissement.

Il est impensable que la grande cause de la paix puisse être ruinée.

L'humanité ne saurait admettre un retour à la guerre froide. Trop de choses se sont améliorées dans la vie des nations et des individus grâce à la détente. Des contacts fructueux en matière de coopération économique, de science, de culture et de tourisme se sont largement développés. De nombreux problèmes humanitaires ont trouvé une heureuse solution. La prise de conscience du droit à déterminer soi-même son propre destin s'est accentuée dans tous les pays du monde. Il y a partout moins de crainte et plus d'espoir.

Nous devons agir en temps voulu pour éviter la destruction d'éléments importants de l'ordre pacifique en Europe, instauré au prix de tant d'efforts pendant de nombreuses années. Si, au lieu de progresser peu à peu vers le renforcement de la confiance mutuelle, de la sécurité et de la coopération, nous n'arrivons pas à enrayer les tendances négatives actuelles, il nous faudra à l'avenir consacrer davantage de temps à reconstruire ce qui aura été perdu du fait de la guerre froide.

Une analyse approfondie de la situation internationale actuelle a été présentée récemment par Leonid Brejnev dans une interview accordée à la "Pravda". Nous partageons pleinement son optimisme et sa conviction qu'il serait possible dans le proche avenir de prendre en Europe de nombreuses initiatives constructives en faveur de la paix.

Nous fondons de sérieux espoirs sur la prochaine réunion à Madrid des représentants des pays qui ont participé à la CSCE. Nous prenons part à des négociations et consultations bilatérales avec tous les pays soucieux de participer à la préparation et aux travaux constructifs de cette réunion. Pour notre part, nous ferons tout ce qui est dans notre pouvoir pour veiller à ce qu'elle contribue à l'application de l'Acte final d'Helsinki, au renforcement de la paix et au développement de la coopération.

Les négociations bilatérales et multilatérales concernant les armements nucléaires et classiques devraient se poursuivre activement à Vienne et à Genève. La Pologne a déjà apporté une contribution constructive à ces entretiens et demeure prête à le faire.

L'an dernier, nous avons présenté, conjointement avec nos alliés du Traité de Varsovie, une proposition tendant à la convocation d'une conférence sur la détente militaire et le désarmement en Europe. L'atmosphère politique ne devrait pas faire obstacle à la tenue de cette conférence. Nous comptons sur le réalisme politique des gouvernements des pays européens. Un accord sur l'organisation de cette conférence, qui serait réalisé par exemple lors de la réunion de Madrid, pourrait marquer une percée vers l'amélioration de la situation internationale générale. Il donnerait une forte impulsion au développement des négociations en cours et créerait des conditions favorables pour la solution des problèmes de désarmement.

La Pologne accepterait volontiers d'accueillir la conférence dans sa capitale, car ce serait pour elle un honneur et un symbole. Varsovie, que les envahisseurs nazis vouèrent à une fin si atroce, vibre aujourd'hui au rythme d'un travail pacifique et créateur. Elle offrirait un cadre majestueux et approprié pour une réunion internationale aussi importante.

La République populaire de Pologne n'épargnera aucun effort pour éviter que l'Europe et le monde ne s'écartent de la voie de la paix et de la coopération. Nous sommes convaincus que le sens commun prévaudra, que l'on comprendra la nécessité de sauver le processus de la détente, d'arrêter la course aux armements et d'ouvrir la voie au désarmement. C'est ce que demandent instamment toutes les nations.